

DÉPARTEMENT DU VAR



MAIRIE
DE
VIDAUBAN

**Journée du Diabète
18 novembre 2012
Intervention de M. Claude PIANETTI
Maire de Vidauban
Conseiller général du Var**

Monsieur le Président de l'Association française des Diabétiques Provence Alpes Côte d'Azur,
Monsieur le Président de Sainte Tulle Vélo Sport
Monsieur le Président du Vélo Club Vidaubannais,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi en premier de vous souhaiter, à toutes et tous, la bienvenue dans notre salle polyculturelle. J'espère qu'elle répond à vos attentes et si tel est le cas, j'en serai le premier satisfait.

Mesdames et Messieurs, depuis sa création en 1991, la Journée Mondiale du Diabète est organisée chaque année le 14 novembre.

C'est dans ce cadre que nous nous retrouvons ici aujourd'hui.

Personnellement – mais je pense pouvoir m'exprimer aussi au nom des élus du conseil municipal de Vidauban, j'estime que vous nous avez fait un grand honneur en ayant choisi Vidauban.

Les manifestations que vous avez souhaité organiser sont en effet le symbole d'une mobilisation collective. On le voit bien ici, puisque malgré les rôles respectifs et ô combien différents des « organismes », entre guillemets, que nous représentons, chacun, à notre niveau, nous avons voulu porter des valeurs de partage, de solidarité et d'entraide.

Il y a bien sûr l'AFD, Monsieur le Président, qui a mis sur pied les conférences et les tables-rondes d'aujourd'hui. Il y a les vélos clubs de Sainte Tulle et de Vidauban, qui, par la sortie cycliste organisée entre les Alpes de Haute Provence et le Var, manifestent ainsi leur engagement aux côtés des diabétiques. Il y a encore, si vous me le permettez, la Ville de Vidauban, qui, plus modestement, met sa salle polyculturelle à votre disposition.

C'est par ce type de manifestations qu'il est possible de mieux faire connaître le diabète, son ampleur et les moyens de le prévenir.

J'ai en effet pu lire, Mesdames et Messieurs, qu'en seulement 10 ans, en France, le nombre de personnes diabétiques est passé de 1,6 à presque 3 millions. Et cela, c'est sans compter les diabétiques qui s'ignorent, et dont le nombre est évalué à 600.000.

Si l'on descend un cran géographique en dessous, au niveau régional, on s'aperçoit que le taux de prévalence du diabète augmente.

Le taux de prévalence, c'est le rapport entre le nombre de cas pathologiques concernés par une affection et l'effectif total d'une population. Ce taux, il était de 2,6 % en 2000, de 3,95 % en 2006, et de 4,4 % en 2009, qui sont les derniers chiffres connus. On voit donc qu'il progresse fortement.

En 2009 également, ce taux est de 4,1 % pour le canton du Luc, ce territoire que j'ai l'honneur de représenter au Conseil général du Var.

Les chiffres que je viens d'exposer, Mesdames et Messieurs, malgré leur aridité et leur sécheresse, ont à tout le moins le mérite de fixer les choses, et de voir où l'on se situe.

Ils me permettent également – mais si vous êtes présents ici aujourd'hui, c'est que vous connaissez déjà parfaitement le sujet – d'indiquer qu'il existe deux types de diabète.

Le diabète de type 1 touche environ 10 % des diabétiques. Il est aussi appelé diabète insulino-dépendant et on le découvre habituellement chez les sujets jeunes : enfants, adolescents ou adultes jeunes. Pour lutter contre la maladie, l'unique traitement est l'apport d'insuline, soit par sous forme d'injections, soit avec une pompe.

Le diabète de type 2 apparaît, lui, généralement chez le sujet de plus de 40 ans ; cependant les premiers cas d'adolescents et d'adultes jeunes touchés apparaissent en France. Il ne s'agit pas, ici, de dépendance à l'insuline. Le surpoids, l'obésité et le manque d'activité physique en sont la cause révélatrice. Sournois et indolore, le développement du diabète de type 2 peut passer longtemps inaperçu : on estime qu'il s'écoule en moyenne 5 à 10 ans entre l'apparition des premières hyperglycémies et le diagnostic.

Et j'ajouterais que le diabète ne doit pas déboucher sur une certaine forme de discrimination face à l'emploi. J'ai en effet entendu il y a quelques jours à la radio M. Raymond, me semble-t-il, Président de l'AFD nationale, qui évoquait ce sujet.

Il indiquait qu'une personne atteinte de maladie chronique comme le diabète a 4 fois plus de risque d'être exclue du monde du travail, et cela souvent par méconnaissance de la pathologie.

Mesdames et Messieurs, malgré la recherche médicale qui avance tous les jours, le diabète reste une maladie qui se soigne très bien mais qui ne se guérit pas. Il faut donc toute sa vie, se surveiller, prendre régulièrement ses médicaments, garder de bonnes habitudes alimentaires et d'activité physique.

C'est justement ce dernier point qui sera l'objet de vos débats dans quelques minutes. Et j'imagine bien que la sortie cycliste de ce matin, grâce aux clubs de Sainte-Tulle et de Vidauban, n'est pas sans rapport avec vos conférences et votre table-ronde de cet après-midi. Décidément, le monde est bien fait...

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite de très fructueux échanges, et je vous remercie de votre bienveillante attention.